



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département de LOIRE ATLANTIQUE
Arrondissement de CHÂTEAUBRIANT-ANCENIS

MAIRIE DE LE PIN
11, rue du Sapin - 44540 LE PIN

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 OCTOBRE 2026

COMPTE-RENDU

Date de convocation du Conseil Municipal : **29/09/2026**

L'an deux mil vingt-six, le **six octobre à vingt heures zéro minutes**, le Conseil Municipal de la Commune de LE PIN (Loire-Atlantique) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. David PASQUIER, Maire.

Présents : M. David PASQUIER, M. Sylvain DUBOIS, Mme Angélique COUTEAU, M. Sylvain MÉNARD, Mme Laura MARIN LEGRAND, Mme Nathalie GUINGAN, M. Stéphane GÉRIGNÉ, Mme Tiffany JACQUES, M. Thiéfaine REMAUD, M. Sébastien POUPART, Mme Marlène ROBERT, Mme Claire GALISSON, Mme Mélanie HAREL.

Excusé : M. Matthieu HOGUET.

Absent : M. Tristan PELLETIER.

Pouvoirs : Néant.

Secrétaire de séance : Mme Tiffany JACQUES.

ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 27 AOÛT 2026

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide :

- **D'adopter le procès-verbal de la séance du 27 août 2026.**

DCM2026087 – TARIF LOCATIONS DES SALLES ET AUTRES POUR L'ANNEE 2027

M. Sylvain DUBOIS rapporte à l'assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission en charge,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide :

- **De fixer le tarif des locations des salles et autres pour l'année 2027 comme suit :**

LOCATION SALLE POLYVALENTE 101, rue de la Fontaine		COMMUNE	HORS COMMUNE
ANNÉE		2027	2027
	Ménage		
- Journée	Non inclus	280,00 €	380,00 €

- Location 2 jours	Non inclus	400,00 €	550,00 €
- Vin d'honneur	Non inclus	150,00 €	200,00 €
- Location commerciale	Non inclus	150,00 €	200,00 €
- Associations	Non inclus	100,00 €	130,00 €
- Caution salle		500,00 €	500,00 €
- Caution ménage		200,00 €	200,00 €

LOCATION SALLE DE LA PROVIDENCE Rue de la Fontaine	COMMUNE	HORS COMMUNE
ANNÉE	2027	2027
- Journée	60,00 €	80,00 €

LOCATION « ESPACE DE LA CHASNERIE » 83, rue du Sacré-Cœur	COMMUNE	HORS COMMUNE
ANNÉE	2027	2027
- Salle de réception – Location pour repas du midi (sans soirée dansante possible) - 9h00/22h00 – Ménage non inclus	120,00 €	180,00 €
- Salle de réception – Location demi-journée pour activités ludiques, pratiques et réunions diverses sans repas	50,00 €	70,00 €
- Caution salle	500,00 €	500,00 €
- Caution ménage	100,00 €	100,00 €

AUTRES LOCATIONS	COMMUNE	HORS COMMUNE
ANNÉE	2027	2027
- Table à l'unité/jour	2,50 €	2,50 €
- Banc à l'unité/jour	1,00 €	1,00 €
- Table + 2 bancs/jour	3,00 €	3,00 €
- Stand à l'unité aux particuliers	20,00 €	35,00 €

- Stand à l'unité aux associations	1,00 €	35,00 €
------------------------------------	--------	---------

- **D'approuver les règlements des différentes salles joints en annexe à la présente décision.**

DCM2026088 – TARIF CONCESSIONS CIMETIERE POUR L'ANNEE 2027

M. Sylvain DUBOIS rapporte à l'assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission en charge,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide :

- **De fixer le tarif des concessions de cimetière pour l'année 2027 comme suit :**

ANNÉE 2027	
EMPLACEMENT CONCESSION CIMETIERE POUR 2m ²	
- Concession de 30 ans	275,00 €
- Concession de 15 ans	180,00 €
EMPLACEMENT CAVE URNE CIMETIERE	
- Concession de 30 ans	440,00 €
- Concession de 15 ans	330,00 €
CASE COLUMBARIUM	
- Concession de 30 ans	440,00 €
- Concession de 15 ans	330,00 €
- Pose d'une plaque avec gravure pour une durée de 15 ou 30 ans	100,00 €
JARDIN DU SOUVENIR	
- Pose d'une plaque avec gravure pour une durée de 30 ans	100,00 €

DCM2026089 – TARIF DES CARTES DE PECHE A L'ETANG DE LA BECASSIERE POUR L'ANNEE 2027

M. Sylvain DUBOIS rapporte à l'assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant l'avis de la commission en charge,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide :

- De fixer le tarif des cartes de pêche à l'étang de la Bécassière pour l'année 2027 comme suit :
 - o Carte de pêche/personne de la commune à partir de 10 ans sont au prix de 40,00 € l'année et 3,50 € la journée. Elles donnent droit à 4 lignes ;
 - o Carte de pêche/personne hors de la commune à partir de 10 ans sont au prix de 50,00 € l'année et 5,00 € la journée. Elles donnent droit à 4 lignes ;
 - o Carte de pêche pour les enfants de la commune de moins de 10 ans est gratuite et donne droit à 1 ligne (sauf canne à pêche lancer) ;
- D'approuver le règlement joint en annexe à la présente délibération.

DCM2026090 – LOCATION DES TERRES COMMUNALES POUR LE DROIT DE CHASSE POUR L'ANNEE 2027

M. Sylvain DUBOIS rapporte à l'assemblée :

La commune de LE PIN loue les parcelles ci-dessous pour le droit de chasse à M. Damien FRANCHET 136, rue des Mésanges à LE PIN 44540, titulaire d'un bail,

COMMUNE	SECTION	NUMÉRO	SUPERFICIE
LE PIN	ZA	27	1ha 69a 99ca
LE PIN	ZP	103	1ha 66a 85ca
LE PIN	ZP	177	3ha 08a 69ca

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission en charge,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide :

- De fixer le tarif de location des terres communales pour le droit de chasse pour l'année 2027 à 4,50 €/hectare ;
- Soit 6ha 45a 53ca x 4,50 € = 29,05 €.

DCM2026091 – INDEMNITE ACCORDEE AU REGISSEUR POUR LA VENTE DES CARTES DE PECHE POUR L'ANNEE 2027

M. Sylvain DUBOIS rapporte à l'assemblée :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
Considérant l'avis de la commission en charge,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide :

- De fixer à 440,00 € net l'indemnité accordée au régisseur pour la vente des cartes de pêche pour la saison 2027.

DCM2026092 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU COMITÉ DE LOIRE-ATLANTIQUE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER – ANNÉE 2026

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la loi du 1er juillet 1901 relative au contrat d'association,

Vu le décret n°2011-495 du 6 juin 2001 relatif à l'application de l'article 10 de la loi n°2000-321 du 12 avril 2000 relative à la transparence financière des aides octroyées par les personnes publiques,

Considérant que le comité de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer a pour buts la recherche scientifique et médicale, l'accompagnement des malades et de leurs proches, l'information des publics, la prévention et la promotion des dépistages,
Considérant la volonté de la commune de LE PIN d'accompagner le comité de Loire-Atlantique de la ligue contre le cancer pour l'année 2026,
Considérant l'avis de la commission en charge,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents,

Décide :

- **D'attribuer au comité de Loire-Atlantique de la Ligue contre le cancer une subvention exceptionnelle pour un montant de 500,00 €,**
- **Dire que les crédits nécessaires sont inscrits au budget primitif 2026 au chapitre 65, compte 65748.**

INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DE SES DÉLÉGATIONS DE POUVOIR			
Numéro	Date	Objet	Montant
DCM2026081	31/08/2026	Délivrance d'une concession dans le cimetière	440,00 €
DCM2026082	02/09/2026	Contrat de prévention et de lutte contre les nuisibles	500,00 € HT
DCM2026083	02/09/2026	Acquisition d'un broyeur d'accotement et cession de l'ancien broyeur	8 200,00 € HT -1 800,00 HT
DCM2026084	21/09/2026	Contrat de maintenance logiciels hébergés	1 773,40 € HT
DCM2026085	22/09/2026	Remplacement d'une fenêtre au logement 72, place de l'Eglise	1 712,11 € HT
DCM2026086	05/10/2026	Recrutement d'un agent contractuel de remplacement	Néant

AUTORISATIONS DROITS DU SOL

Déclaration préalable :

Mme Laura SIMONIN – 8, la Courtais : Construction d'une annexe en kit bois (type abri/dépendance) sur dalle béton à proximité de l'habitation principale.

Permis de construire :

M. Henri BRECHETEAU – 102, la Margatière : Réhabilitation d'une ancienne maison, démolition de l'appentis arrière à l'habitation et d'une petite dépendance et extension sur l'emprise de l'ancien appentis.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.

Prochaines séances du Conseil Municipal :

- **Mardi 17 novembre 2026 à 20h00,**
- **Lundi 14 décembre 2026 à 20h00.**